

## CONDITION PARTICULIÈRE DE LOCATION DANER

## ARTICLE I. FIN DE LOCATION LONGUE DUREE

Dans le cadre d'une souscription d'une location longue durée, à la fin de cette location, plusieurs choix s'offrent à vous :

- Restitution du matériel : Nous venons récupérer votre matériel chez vous. Une fois la restitution effectuée, la location s'arrête. L'enlèvement du matériel est à vos frais. Soit par vos propres moyens, en emballant chaque produit et préparer soigneusement le colis de retour. Soit, lorsque vous n'êtes pas en mesure de le faire, la société DK confort met à votre disposition et à vos frais un service de reprise dont le coût s'élève pour chaque matériel à 250€ TTC jusqu'à 20 kgs et 390€ TTC au-delà.
- Vous pouvez également **renouveler votre matériel** en souscrivant un nouveau dossier de location longue durée pour un modèle équivalent ou une autre gamme. Dans le cadre d'un renouvellement, notre service de livraison vous amène votre nouveau matériel et récupère le précédent gratuitement.
- Si vous souhaitez **conserver votre matériel**, vous pouvez contacter le fournisseur DK CONFORT pour obtenir une proposition de vente : commerce@daner.fr
- Dans tous les cas, le matériel doit être restitué en état d'usage normal. Toute détérioration en dehors d'un usage normal, pourra être facturée au client. A contrario, les usures résultant d'une pratique normale sont tolérées : griffures légères, tâches superficielles...